

## PROGRAMME RECONNU ARTS-ÉTUDES MUSIQUE À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

Rimouski, 17 novembre 2020 – L'école Paul-Hubert est fière de faire maintenant partie du programme Arts-études reconnu par le ministère. En effet, c'est 86 élèves qui y participent, soit 75 élèves avec l'Harmonie Vents du Fleuve et 11 avec le Conservatoire de musique de Rimouski. L'objectif est de permettre à ces élèves de concilier leurs études et la pratique de la musique en bénéficiant en moyenne, de 3 heures par jour pour pratiquer avec leur instrument de musique.

Après plus d'un an de travail pour ce projet, l'école Paul-Hubert a enfin obtenu la reconnaissance du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Celle-ci apporte également une allocation d'aide au transport ou à la pension offerte aux élèves dont le lieu de résidence se situe à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire des Phares.

« Nous sommes très heureux de cette reconnaissance puisque cela fait plus de 20 ans qu'existe la concentration musique Harmonie Vents du Fleuve à l'école Paul-Hubert. Ce programme maintenant reconnu permet une plus grande visibilité à notre harmonie. » affirme Marie-Anick Arsenault, enseignante et directrice musicale de l'Harmonie Vents du Fleuve.



« Cette reconnaissance ouvre des portes à nos jeunes de l'Est-du-Québec qui sont passionnés par la musique. C'est important d'avoir ce programme d'Arts-études musique dans notre région. Nous avons des élèves qualifiés et qui ont la possibilité d'aller plus loin dans leur carrière musicale s'ils le souhaitent. Ce programme permet aux jeunes d'être davantage mobilisés et encadrés, et par le fait même, de baigner dans la musique au quotidien. C'est un gros plus pour ces jeunes artistes qui seront la relève de demain » incite Annie Vanasse, directrice du Conservatoire de musique de Rimouski.

Soulignons aussi la résilience de nos enseignants et de nos élèves face à la situation actuelle. Cette année, l'harmonie pratique dans la salle de spectacle de l'école. La motivation est au rendez-vous puisque les élèves se préparent à offrir un concert de Noël les 8 et 9 décembre prochain en suivant bien sûr toutes les mesures sanitaires en vigueur. De plus, l'harmonie se prépare à des compétitions virtuelles au niveau national au courant des prochains mois. De leur côté, les élèves du Conservatoire de Rimouski, travaillent très fort sur un spectacle qu'ils présenteront le 26 novembre prochain pour une diffusion virtuelle ultérieure. En plus des pratiques musicales, les jeunes prennent en charge l'ensemble de l'organisation de l'événement, soit la présentation du programme, la confection des affiches ainsi que la production des décors.

*Le Centre de services scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et Rimouski-Neigette. Nous offrons des services à près de 10 000 élèves allant du préscolaire jusqu'à la formation continue, en passant par le secondaire et la formation professionnelle répartis à travers ses 43 édifices. L'organisation emploie près de 2 000 personnes, faisant d'elle un employeur de choix dans la région.*

-30-

Source : Zoé Ross-Lévesque, conseillère en communication  
Centre de services scolaire des Phares  
418-723-5927 poste 1012 / zoe.ross@csphares.qc.ca